

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 septembre 2020

Etaient présents : FATON Stéphanie, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GRASSA Martine, JUGUET Yann, MERCIER Michel, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Absent excusé : MARION Pierre-Alain

Absente : ARTEL Laëtitia

Secrétaire de séance : FATON Stéphanie

Lecture des délibérations du conseil du 28 juillet 2020 et approbation. Accord à l'unanimité.

1. Château d'eau : devis Thieulin

Mr Jean-Louis Godard présente le devis pour l'installation des pompes de surpression. Trois options sont proposées : variateur, câblage dans le coffret existant, coffret électrique neuf. L'option variateur est retenue pour éviter les à-coups de pression, le câblage sera fait dans le coffret existant qui ne mérite pas de changement. Montant total du devis : 19301€ TTC.

Accord à l'unanimité.

2. Station d'épuration : devis Naldeo

Mme le maire présente les 2 devis de Naldeo pour l'entretien de la station d'épuration, incluant l'installation des appareils de mesure, la récupération des échantillons et démontage du matériel, analyses et rapport de présentation des résultats :

- Devis pour un engagement sur un an : 1080€ TTC
- Devis pour un engagement sur 3 ans : 3096€ TTC, soit 1032€ TTC/an.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis pour un engagement de 3 ans.

3. Eclairage abri bus et radiateurs des vestiaires du stade : devis Belle Mareschal

Mme le maire rappelle que des habitants avaient sollicité la mairie afin d'installer un éclairage à l'abri bus pour des questions de sécurité, le devis demandé à l'entreprise Belle Mareschal est présenté incluant la fourniture et la pose d'un kit solaire, d'un projecteur et d'un détecteur de présence à l'abri bus pour 2268.38€ TTC. Au vu du montant, un autre devis sera demandé et une solution de branchement directement sur le réseau de la MAS est à étudier.

Mme le maire présente le devis de changement des 3 radiateurs vétustes au vestiaire du foot et complément au tableau électrique dans le local technique pour un total de 1190.70€ TTC. Un 2^{ème} devis sera demandé pour comparaison des tarifs.

4. Isolation à l'ancienne cure : devis FCB Isolation

Suite aux remarques des différents locataires et des personnes qui ont visité les appartements pour la location, nous avons étudié le coût de chauffage des appartements de la cure lors d'une réunion Maire/Adjoints et au vu des sommes importantes du budget chauffage nous avons consulté le rapport du SYDED qui préconisait plusieurs solutions pour économiser l'énergie.

L'entreprise FCB Isolation étant déjà intervenue sur plusieurs communes du Doubs nous avons pris contact avec Mr CHENEVEZ qui nous informe suite à la visite du bâtiment que :

- Les caves ne peuvent pas être isolées d'une part parce que se sont de très belles caves voûtées d'autres part cela ne pourrait se faire uniquement par du flochage qui dénaturerait les caves.
- Les murs intérieurs pourraient être isolés mais cela réduirait la pièce et demanderait de refaire des travaux assez conséquents alors que les murs sont encore en bon état.
- Le grenier qui n'est pas aménageable peut être isolé par du soufflage de laine minérale (mélange de verre recyclé et de sable) sur 30 cm d'épaisseur qui permettrait d'économiser jusqu'à 30% de chauffage. Le coût de ces travaux va représenter 16,45% de la TVA le reste étant pris en charge par l'état. Ces travaux pourraient être réalisés début 2021.

Devis d'isolation 1616.81€ TTC – 1532.50€ (aide de l'Etat) = 84.29€ TTC

Un nettoyage du grenier sera à effectuer avant les travaux.

Accord à l'unanimité.

5. Transfert des pouvoirs de police « spéciale » du maire au président de la CCA800

Mme le maire rappelle au conseil municipal les transferts dits automatiques de compétence au président de la CCA800 à savoir :

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Collecte des déchets (SMCOM)
- Aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
- Habitat incluant les procédures de péril et des édifices menaçant ruine/la sécurité des immeubles collectifs à usage principal d'habitation/la sécurité des ERP à usage total ou partiel d'habitation

Le transfert des pouvoirs de police n'est possible qu'en cas d'exercice effectif des compétences correspondantes. Il convient de délibérer si la commune souhaite conserver une de ces compétences. Le sujet de l'habitat sera repris à la prochaine réunion.

Il est rappelé que la CCA800 n'a pas la compétence voirie, il est donc inutile de s'opposer au transfert des pouvoirs de police concernant la circulation et le stationnement.

6. Modifications des statuts de la CCA800

Mme le maire expose au conseil municipal que le conseil communautaire en date du 7/09/2020 a décidé de modifier les statuts de la CCA800 et de prendre la compétence gestion des bâtiments : maison de santé de Goux-les-Usiers et maison France Services de Levier. Il a également modifié la répartition des sièges afin de respecter la nouvelle répartition arrêtée par le Préfet en date du 3/10/2019. Les membres du conseil municipal ont à se prononcer sur ces modifications.

Accord à l'unanimité.

7. Plan de formation des élus en charge d'une délégation

Mme le maire explique qu'en matière de droit à la formation, il lui incombe d'établir un plan de formation des élus en charge d'une délégation dès la 1^{ère} année de mandat, pour ce faire elle propose d'adopter le plan proposé par l'association des maires du Doubs, les coûts pédagogiques de ces formations sont pris en charge par l'association à laquelle adhère la commune.

Accord à l'unanimité.

Elle informe qu'une inscription au sein du budget prévisionnel d'un montant dédié à la formation des élus est à faire, pour 2020 des fonds sont prévus pour les frais de déplacement et de restauration.

En complément, elle rappelle que la commune cotise au DIF des élus, qui est ouvert à tous les conseillers (indemnisés ou non) qui accumulent 20h de droit à la formation par année de mandat, les coûts horaires des formations financées par le fonds DIF sont plafonnés afin de garantir la pérennité du système et de permettre au plus grand nombre d'élus de bénéficier d'une formation adaptée de qualité.

8. Convention de mise à disposition d'un certificat RGS** avec la commune de Gevresin

Mme le maire explique que dans un souci d'économie, le certificat RGS**, au nom de la secrétaire, nécessaire pour la transmission des actes au contrôle de légalité sera partagé avec la commune de Gevresin moyennant cotisation.

Accord à l'unanimité.

9. Annulation de la délibération°47/2020 du 10/07/2020 remplacée par l'arrêté municipal n°4/2020 du 31/07/2020

Mme le maire informe le conseil que la délibération en question, portant sur la délégation de signature au 1^{er} adjoint, a été annulée et remplacée par un arrêté municipal pour des raisons de formalisme.

Accord à l'unanimité.

10. Décisions modificatives budgétaires

Mme le maire informe le conseil que les restes à réaliser n'avaient pas été pris en compte par la trésorerie dans l'élaboration des budgets, des décisions modificatives sont à voter pour tenir compte de nos investissements prévus dans les budgets eau, assainissement et commune.

Accord à l'unanimité.

POINT A VOIR

➤ **Eglise - invitation à la présentation des ethnologues et venue des élèves de l'école d'architecture :**

Les ethnologues présenteront aux habitants les résultats de leur enquête le samedi 3 octobre à 14h30.

Les élèves de l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon viennent le 1/10/2020 en visite à Villeneuve d'Amont.

Le CAUE a prévu de réaliser une maquette d'un poteau de l'ancienne église avec les élèves des écoles d'Arc-sous-Montenot et Villeneuve d'Amont.

➤ **Demande de caveau Mr et Mme Roussillon :** Mr et Mme Roussillon demandent l'autorisation de faire construire un caveau, une rencontre sera organisée sur le site.

➤ **Réclamation Mr Clément :** Mme le maire donne lecture du courrier de réclamation, une rencontre sera organisée avec Mr Clément et la commission assainissement.

➤ **Eclairage public (dysfonctionnement, devis, rdv avec le SYDED) :**

- Rue de Pontarlier : Mr PREVALET et EDF sont intervenus à plusieurs reprises pour pouvoir trouver la cause de ce dysfonctionnement.

- Rue des Tours : Mr PREVALET s'est déplacé plusieurs fois afin de détecter la panne, pour finalement s'apercevoir que des arbres d'une propriété privée avaient abimé les fils électriques. Nous demandons à ce propriétaire de procéder à la taille des arbres.

La commune demande à tous les propriétaires de bien vouloir contrôler la hauteur de leurs arbres au niveau des fils électriques et de faire le nécessaire rapidement si une taille est nécessaire sans quoi la commune se verra dans l'obligation de faire intervenir une société d'élagage aux frais des propriétaires.

- Mr PREVALET a repéré plusieurs lampadaires à remplacer et établi un devis. En parallèle, l'analyse du compte rendu du SYDED montre que nous avons encore de nombreux lampadaires à changer, au vu des sommes à engager Mme le maire a pris contact avec le SYDED pour un RDV prévu jeudi 24/09 à 14h en mairie afin d'étudier un projet à moindre coût.

➤ **Boues du Covid :** le devis de Suez reçu ce jour s'élève à 16574,40€ TTC, un autre devis est en attente de réception.

- **Commissions communication et fleurissement** : Mme le maire invite les commissions à se réunir rapidement pour avancer sur les nouveaux projets.
- **Site internet de la commune** : merci à Mr BERHAULT d'avoir créé ce site et de permettre à Mr JUGUET de continuer à le faire vivre.
- **Point sur les travaux en cours** :
 - Eclairage du stade : l'éclairage fonctionne depuis le 15 septembre.
 - Vestiaire du stade : les fenêtres et porte ont été fabriquées par l'entreprise GIRARD, les joueurs ont réalisé la peinture et la pause sera faite prochainement par l'entreprise.
 - Cage d'escalier/cave au bâtiment école : l'électricien est intervenu le 15/09, l'éclairage du couloir fonctionne reste à terminer celui de la cave.
 - Logement RDC ancienne cure : la mise aux normes de sécurité dans la salle de bain a été réalisée le 15/09 par l'électricien. L'entreprise Girard a débuté la révision des portes et fenêtres. Le volet de porte est commandé.
- **Point sur les travaux à prévoir** : séparation du garage en commun et nettoyage des radiateurs à l'ancienne cure, réfection urgente des larmiers de cave au bâtiment mairie, tri des métaux au cimetière à faire rapidement, construction d'un abri pour la nouvelle poubelle jaune, réalisation d'un marquage au sol pour le bus.
- **CCA800 et rencontres prévues** : PLUI, visite école, projet RPI/MAS :
 - PLUI : réunion de lancement réservée aux élus le 23/09/2020 à Levier ou le 30/09/2020 à Bians-les-Usiers. Il est important qu'un maximum d'élus prennent connaissance de ce dossier qui sera l'élaboration de plusieurs années de travail collectif et qui à terme en 2023 va définir les règles de construction et d'occupation des sols des 11 communes de la CCA 800.
 - Visite école : les commissions école et bâtiment de la CCA800 viennent visiter l'école de Villeneuve et celles du RPI samedi 26/09/2020.
 - Projet RPI /MAS : rencontre le 14/10/2020 de Mr BECQUEMIE directeur de l'association d'hygiène sociale avec le président de la CCA 800 et les maires du RPI.
- **Fibre Orange** : face aux difficultés persistantes de raccordement que rencontrent certains habitants, Mme le maire a pris contact avec le SMIX Très Haut Débit. Il est demandé aux personnes concernées de se faire connaître en mairie afin de remonter un état global de la situation auprès d'Orange.
- **Bruits de voisinage / incivilités** : Mme le maire déplore des nuisances sonores le dimanche en dehors des heures autorisées, aboiements intempestifs de chiens jour et nuit, brûlage de bois en forêt du 04/09/2020, arrosage au jet d'eau et lavage de véhicules malgré l'arrêté sécheresse.

QUESTIONS DIVERSES

- Le prochain conseil est prévu le jeudi 8 octobre à 20h30.
- Mr Vincent Godard demande à ce que la commission Bois se réunisse pour une visite des parcelles à vendre sur la commune.

La séance est levée à 23h35.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 25/09/2020

Mme le Maire

Pouy

